



2401, rue Coursol
Montréal (Québec) H3J 1C8
Tél. : (514) 846-1543
Courriel : info@aml-lma.org
Site Internet : www.aml-lma.org

BULLETIN DE LIAISON - VOLUME VI - No. IV - Juin 2005

FIERTÉ 2005 FIERTÉ 2005 FIERTÉ 2005 FIERTÉ 2005

Par Alicen Willis, membre du conseil d'administration de l'AML

Ma première expérience avec notre communauté fut lors du défilé de la fierté gaie de Boston en 2001. Nous sommes parti d'une petite ville du New Hampshire, Portsmouth, et avons dû stationner à environ 1 km du site. Plus nous approchions du site du défilé, plus la foule se dirigeant dans la même direction était dense. Tout en marchant, mon regard s'attardait sur les mains enlacées et sur les drapeaux aux couleurs de l'arc-en-ciel. Tandis que les couples marchaient main dans la main, je me sentais fière de voir enfin d'autres personnes comme moi. Je les regardais rire et célébrer leur identité. Si je voyais un groupe d'amis, j'imaginai leur solidarité et leur complicité. Évidemment, cela se passait à l'époque de mon *coming out*, période au cours de laquelle je voyais notre communauté avec des lunettes roses. À cette étape de mon processus, je me sentais rassurée et heureuse de voir tant de gens s'aimant de la même façon que moi. Il y avait des hommes et des femmes, de tout âge et de toute stature, habillés de vêtements aux couleurs vives. Le dénominateur commun de tous était tout simplement de se retrouver ensemble pour célébrer notre fierté. Plus je m'approchais de la fête, plus j'entendais les rythmes disco de la musique, les cris et les rires de la foule. Il y avait des bannières, des drapeaux arc-en-ciel cousus sur les vêtements ou tatoués sur les corps. Je me sentais transportée par l'atmosphère et j'avais à la fois envie de rire, de pleurer et de danser. Quelle émotion de pouvoir enfin célébrer ouvertement ce que j'avais toujours cru devoir cacher et justifier.

En marchant vers le parc où se déroulait la journée communautaire, j'avais vraiment le sentiment de rentrer chez-moi. Il y avait des groupes de personnes âgées et des gens de différentes ethnies, religions et cultures. Je voyais des hommes, des femmes, des couples et des familles. Toute ma vie, j'ai vécu avec le mythe qu'être lesbienne voulait dire ne pas avoir ma propre famille. Moi, une personne éduquée, curieuse et intelligente, j'avais acceptée cette fausseté comme étant le prix à payer pour ma différence. Pourtant, devant moi, dans ce parc de Boston, il y avait toutes ces familles avec deux mamans, deux papas ou encore deux mamans et un papa... tellement de possibilités que je n'arrivais pas tout à fait à le croire. Pour une raison inconnue, mon cerveau ne pouvait concevoir cette réalité.

Pour la première fois de ma vie, en 2001 !, je pouvais enfin envisager d'être lesbienne et d'avoir ma propre famille avec ma partenaire. Je connaissais un nombre restreint de personnes gaies, ce qui explique aussi un peu mon état d'âme de l'époque.

Que serait-il advenu si je n'avais pas rencontré toutes ces familles lors de cette journée communautaire ? Quel message différent en aurais-je gardé ? Éventuellement, j'aurais compris toutes ces possibilités par moi-même, avec le temps, mais rien ne pourra remplacer la fierté, la fougue et l'émotion vive que j'ai ressenties ce jour-là en voyant toutes ces familles célébrer ensemble et avec les autres la fierté et la beauté de leurs familles.

En tant que future maman, je me considère privilégiée de pouvoir vivre dans un pays où nos familles ont des droits et sont protégées. Ce ne sera pas le cas aux États-Unis, mon pays de résidence jusqu'à tout récemment, pour encore longtemps. Ma partenaire est Québécoise, mais elle vivait aux États-Unis depuis déjà plusieurs années. En raison des droits et libertés, nous avons décidé de quitter les États-Unis pour venir nous installer ici.

Je blague souvent avec mes amis américains en leur disant que je suis maintenant en pays de liberté. Ce qui m'importe par-dessus tout, c'est que mes enfants grandissent au sein d'une famille fière de ce qu'elle est et fière de sa communauté.

Habituellement, à cette période de l'année, l'Association des mères lesbiennes dont je fais partie en tant que membre du conseil d'administration, prépare ses activités d'information au sujet la prochaine fête de la fierté. Cette année, pour la première fois en sept ans, nous ne participerons pas au défilé. En effet, les organisateurs de Divers/Cité ont décidé que le défilé aurait lieu le **lundi 25 juillet à 20 h** plutôt qu'en journée comme par le passé.

Notre première réaction fut assez positive. Génial ! un défilé de nuit, ça semble vraiment extra ! Depuis que le défilé est déménagé de la rue Saint-Denis au boulevard René-Lévesque, l'ambiance de l'événement avait beaucoup changée. Ce qui était au début une foule chaleureuse et réceptive nous semblait être devenue plutôt froide et impersonnelle. Pour notre groupe, l'effet fut ressenti plutôt vivement. Bien que le nombre de nos membres soit en croissance, le défilé est devenu de moins en moins populaire et la participation diminuait d'année en année. L'année dernière, par exemple, nous avons à peine assez de participants pour remplir le petit train fourni par Divers/Cité. Personne ne veut participer à la marche et les excuses sont nombreuses : il fait trop chaud, c'est ennuyant ; c'est trop long pour les enfants ; les défilés, c'est pas notre truc ; si jamais mon patron me voit ; si jamais je suis filmée ; j'aime mieux regarder le défilé que d'y participe ; le défilé ne reflète pas qui nous sommes ; etc.

La réalité est que ça fait très longtemps que notre groupe n'a pas exprimé d'intérêt à participer au défilé.

Quand Mona, la coordonnatrice de l'AML, a discuté avec les gens de Divers/Cité, elle leur a clairement expliqué qu'un défilé de nuit n'était pas compatible avec la participation des enfants. La majorité de ceux-ci sont jeunes et seraient fatigués, de mauvaise humeur et peu disposés pour une marche débutant à 20 h. Divers/Cité a de nombreuses et très bonnes raisons de changer la date et l'heure du défilé. Cependant, un défilé de nuit ne convient pas à la majorité de nos membres (à moins d'avoir une gardienne et de participer au défilé sans les enfants).

D'un autre côté, la journée communautaire a toujours été fort appréciée et très populaire auprès de nos membres. Cette année, Divers/Cité a proposé de planifier une fin de semaine communautaire plutôt qu'une seule journée. Cette fin de semaine communautaire aura lieu **les samedi et dimanche 30 et 31 juillet**. Comme par les années passées, nous aurons le trampoline géant très estimé des enfants ET, pour les enfants qui aiment les défilés, nous aurons notre propre petit train qui défilera sur le site durant les deux jours. Voilà, à notre avis, un heureux compromis !

Venez en grand nombre participer à la fin de semaine communautaire ! Si vous n'êtes pas déjà convaincu, c'est aussi une agréable façon de visiter les nombreux kiosques et de découvrir les différents groupes et projets communautaires en cours à Montréal et au Québec. Au kiosque de l'AML, il y aura de la peinture de visage, du bricolage, des pâtisseries et de magnifiques T-shirt peints à la main à vendre, ainsi que des séances de massage sur chaise. Nous comptons sur vous pour que notre groupe soit bien représenté au cours de cette fin de semaine. Il est important de nous impliquer afin que la fête de la fierté 2005 soit un succès pour nos familles et les familles à venir.

Complaisance et invisibilité ne sont pas la formule gagnante pour inciter nos politiciens à nous écouter et à défendre nos droits. Pour influencer les politiques, faire entendre nos voix et faire comprendre à tous que nos familles sont une cause de fierté et de célébration, nous devons être visibles et participer en grand nombre.

Les nouvelles en bref de février à juin 2005

Les nouvelles de Montréal et du Québec

11 avril 2005 - Montréal – Sous le thème **Présumé hétérosexuel**, la Fondation Émergence lance sa campagne annuelle de lutte contre l'homophobie qui connaîtra son dénouement le mercredi 1^{er} juin 2005 avec la tenue de la troisième édition de la Journée nationale de lutte contre l'homophobie. Le slogan choisi est « La famille grandit. »

Cette journée spéciale, qui a été sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec en tant qu'événement annuel, fut célébrée pour la première fois le 4 juin 2003. La famille a été choisie comme thématique pour l'édition 2005 de la Journée nationale de lutte contre l'homophobie. L'objectif est d'attirer l'attention sur l'homophobie ainsi que sur la problématique de l'orientation sexuelle dans le contexte familial. La campagne vise à sensibiliser la population au fait que présumer qu'un enfant sera plus tard hétérosexuel est une fois sur dix une erreur. Un jour vient où une personne prend conscience de son homosexualité. À ce moment, elle a besoin du soutien de sa famille.

Monsieur Laurent McCutcheon, président de la Fondation Émergence, explique que « le choix de la famille comme thème de la campagne vise à jeter un regard sur les réalités homosexuelles au sein de la famille et à sensibiliser les parents sur la nécessité de montrer un amour inconditionnel à leurs enfants. » Si la famille est le premier lieu de socialisation de l'enfant, elle est aussi, hélas trop souvent, le premier lieu de manifestations homophobes auxquelles l'enfant homosexuel sera confronté. « La famille qui accepte les réalités homosexuelles ne peut qu'être gagnante, que ce soit pour les parents d'enfants homosexuels, les parents homosexuels, les familles homoparentales et, surtout et avant tout, les enfants : tous s'en trouveront grandis », de souligner Monsieur McCutcheon.

Les nouvelles canadiennes

20 février 2005 – *365 Gay.com/ Hour Magazine* - Vancouver – Une librairie gaie a perdu gain de cause dans cette deuxième ronde d'un combat d'une vingtaine d'année contre la saisie par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) d'ouvrages considérés obscènes.

Avec l'appui de grands auteurs tels que Jane Rule, Nino Ricci et Pierre Berton, la librairie *Little Sisters Bookstore* de Vancouver a dépensé 750 000 \$ en 20 ans pour disputer la saisie par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Le tribunal général d'appel de la Colombie-Britannique a renversé une ordonnance de juillet 2004 octroyant à la librairie *Little Sisters Book and Art Emporium* une somme indéterminée pour se mesurer à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). L'avocat de *Little Sisters*, Joe Arvay, estime qu'il en coûterait 1,1 M \$ pour intenter un procès de sept semaines.

« Personne ne questionne les décisions de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) », soutient Jim Deva, le copropriétaire de *Little Sisters* « Si nous ne nous en préoccupons pas, qui le fera ? »

24 mars 2005 – *365 Gay.com* - Ottawa – Le premier ministre Paul Martin a nommé Nancy Ruth au Sénat. Elle devient le second sénateur ouvertement gai, l'autre étant le sénateur libéral Laurier LaPierre. Elle était au nombre des neuf nouveaux sénateurs nommés à la Chambre haute.

Au Canada, les sénateurs sont nommés par le premier ministre au pouvoir et restent en fonction jusqu'à l'âge de 75 ans. Le Sénat, en tant que chambre de second examen modéré et réfléchi, a peu de pouvoir, mais il peut

renvoyer des projets de loi, sauf en matière de finances publiques, à la Chambre de communes en proposant des amendements.

Ruth, âgée de 63 ans, appuie depuis longtemps Égale Canada, le premier organisme LGBT canadien de défense des droits civils. Elle a également reçu de nombreuses récompenses prestigieuses, tant sur la scène nationale qu'internationale.

8 avril 2005 – *365Gay.com/ Egale news* – Vancouver – Le plus haut tribunal de la Colombie-Britannique a renversé une décision d'un tribunal inférieur stipulant qu'un élève ne pouvait pas poursuivre une commission scolaire pour intimidation et harcèlement homophobes en raison de son hétérosexualité.

La Cour suprême de la Colombie-Britannique a précisé qu'Azmi Jubran avait été victime d'intimidation anti-gai pendant cinq ans et que l'école secondaire Handsworth de North Vancouver avait négligé de faire cesser les railleries homophobes des autres élèves. Le tribunal a également rétabli la somme de 4 500 \$ accordée par un tribunal des droits de la personne, qui avait ultérieurement annulée par un tribunal inférieur.

Le tribunal inférieur avait rejeté les allégations du jeune Jubran qui affirmait avoir été victime de harcèlement basé sur l'orientation sexuelle malgré les témoignages attestant qu'il était régulièrement traité de « fif », d'« homo » et de « gai » alors qu'il fréquentait l'école secondaire Handsworth entre 1993 et 1998.

Il s'est fait jeter différents objets, a reçu des coups de pied et s'est fait cracher au visage. Des élèves le menaçaient de le lancer dans l'acide et de le sodomiser avec un bois de balai. Au cours d'un voyage de camping, on a uriné sur sa tente.

Dans sa décision, le tribunal inférieur a stipulé que parce que le jeune Jubran n'était pas gai, il ne pouvait revendiquer avoir été victime d'homophobie. La décision a scandalisé les militants LGBT.

En renversant la décision, la Cour suprême provinciale a dit que le tribunal inférieur s'était trompé et qu'il était évident que le jeune Jubran était victime de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Dans sa décision, la Cour a confirmé qu'il n'était pas suffisant pour les commissions scolaires d'attendre les cas d'intimidation avant de passer à l'action et de punir les fautifs. La décision se veut également un avertissement aux commissions scolaires du pays à l'effet qu'elles sont responsables des actes de leurs élèves.

La Cour a noté que le code de déontologie de la commission scolaire de North Vancouver négligeait de défendre expressément la discrimination en raison de l'orientation sexuelle réelle ou perçue d'un élève.

« La commission scolaire de North Vancouver a misérablement failli à son rôle en n'offrant pas une éducation anti-homophobe adaptée à tous ses élèves. Malheureusement, dans la majorité des districts, beaucoup trop d'élèves sont la cible de propos homophobes tels que ceux lancés à Azmi Jubran. Les cultures scolaires homophobes changent grâce à l'éducation, et non seulement par des mesures réactives et punitives », affirme James Chamberlain, enseignant et coprésident du comité éducatif d'Égale.

En bref, la commission scolaire a été tenue responsable des frais encourus puisqu'elle avait négligé d'intervenir et d'être proactive en matière de prévention du harcèlement homophobe. L'arrêt envoie un message pancanadien clair stipulant que si les commissions scolaires ne tentent pas activement d'offrir une éducation anti-homophobie préventive à ses élèves, ses enseignants et son personnel de soutien, elles pourraient être engagées dans des procès coûteux.

LE MARIAGE GAI – UN HISTORIQUE

(Sautez cette section si vous en avez assez du mariage)

Veillez noter qu'aux États-Unis, le débat sur le mariage a complètement perdu les pédales ! Il y a des initiatives favorables et défavorables au mariage dans la majorité des États. Ainsi, il serait impossible de traiter de ce sujet convenablement dans un bulletin. Toutefois, vous trouverez un excellent aperçu des nouvelles en provenance des États-Unis, sur le site de la *Human Rights Campaign* dans la section sur le mariage : www.hrc.org/marriage/

Sur ce site un tableau structuré des avancées État par État peut être consulté en cliquant sur la rubrique **States with Anti-Gay Marriage Laws**.

16 février 2005 – Ottawa – Le débat entourant le projet de loi C-38, la Loi sur le mariage civil, qui propose de légaliser le mariage de même sexe d'un océan à l'autre, a débuté en Chambre des communes. Le projet de loi C-38 stipule essentiellement deux choses, que le mariage civil est « l'union légale de deux personnes » (sans se soucier du sexe) et que « les représentants religieux sont libres de célébrer la cérémonie du mariage conformément à leurs propres croyances ».

Le premier ministre Paul Martin a souligné que le projet de loi repose sur la Charte. « Si la Charte canadienne des droits et libertés n'est pas en place aujourd'hui pour protéger les droits d'une minorité, alors comment pourrions-nous, en tant que nation de minorités, espérer, croire, voire se fier, qu'elle sera là pour nous protéger demain ? »

Le chef conservateur Stephen Harper a insinué à tort que les Églises, les mosquées et les synagogues risquent éventuellement d'être « forcées de célébrer les mariages de même sexe ». De plus, il a tenté de discréditer le Parti libéral quant au passé honteux du Canada à l'égard des Juifs qui tentaient de se réfugier ici lors de la 2^{ème} guerre mondiale ainsi que pour l'internement de Canadiens d'origine japonaise dans des camps sur la côte ouest.

Près de 200 députés ont déposé une requête pour être entendu en regard du projet de loi, le débat se poursuit donc toujours. Une fois le débat terminé, il y aura un second vote sur le projet de loi. Ce vote devrait en principe faire approuver le projet de loi. Le cas échéant, le projet de loi passera ensuite devant une commission législative composée de 13 membres.

20 février 2005 – États-Unis – Des millions de téléspectateurs ont écouté l'épisode du « mariage de même sexe » à l'émission *The Simpsons*. Celle-ci a parodié les opposants au mariage de même sexe, tout en caricaturant les gais et les lesbiennes.

22 février 2005 – Washington – Des groupes de pressions américains bien organisés tels que Moral Majority Coalition, Focus on the Family et Christian Coalition ont fait valoir leur projet d'amendement avec plus d'autorité que jamais pour tenter de faire échouer le projet de loi canadien sur le mariage de même sexe. Le volet Focus on the Family de la Colombie-Britannique est soutenu par un imposant organisme du Colorado dirigé par James Dobson, qui radiodiffuse son opposition au mariage gai sur les ondes de 130 stations radiophoniques canadiennes.

22 février 2005 – Cité du Vatican – Le pape Jean-Paul II, dans un nouvel ouvrage intitulé *Mémoire et identité*, qualifie le mariage de même sexe d'idéologie diabolique menaçant la société. Il a également écrit que les décideurs se doivent de résister aux « pressions » qu'ils subissent afin de légaliser les unions de même sexe.

22 février 2005 – Toronto – Le gouvernement libéral ontarien a adopté une loi modifiant la définition du mariage pour inclure le mariage de même sexe. Le Québec et la Colombie-Britannique possèdent déjà des lois du même genre.

27 février 2005 – New Delhi – Trois couples lesbiens ont fait les manchettes en affirmant publiquement leur homosexualité et en se déclarant mariés. La loi indienne ne se prononce pas sur les mariages gais, les couples de même sexe profitent de cette échappatoire pour célébrer des cérémonies de mariage et vivre ensemble. Toutefois, ils risquent d'être arrêtés puisque les relations homosexuelles sont un crime passible de 10 ans d'emprisonnement.

28 février 2005 – Ottawa – Un récent document obtenu par *La Presse Canadienne*, en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, démontre que le gouvernement canadien avait commandé une pressante étude sur la polygamie en janvier 2005, en partie pour apaiser les inquiétudes en regard d'un potentiel impact défavorable d'un loi autorisant les mariages de même sexe.

6 mars 2005 – Ottawa – Le Parti libéral du Canada a endossé de façon écrasante le mariage de même sexe au cours de son congrès national afin d'aller de l'avant avec le projet du gouvernement libéral minoritaire visant à légaliser les mariages gais.

11 mars 2005 – Israël – Quatre couples gais israéliens ont prononcés leurs vœux de mariage au Canada, affirmant pouvoir ainsi faire tomber les barrières de leur nation orthodoxe.

14 mars 2005 – L'Institut de la statistique du **Québec** a rendu public des chiffres sur le nombre de mariages gais à avoir été célébrés au Québec depuis la décision favorable rendue l'an dernier. 147 couples masculins et 101 couples féminins se sont unis en justes noces depuis le 1^{er} avril 2004. Les décisions des tribunaux de sept provinces et du Yukon ont déjà permis à plus de 3 000 couples gais de se marier au Canada.

14 mars 2005 – San Francisco – Le juge Richard Kramer de la Cour supérieure de la Californie a statué que l'interdiction du mariage gai, de même que la loi sur la défense du mariage (Defense of Marriage Act) datant déjà de cinq ans, étaient inconstitutionnels. Cet avis impatiemment attendu sera sûrement interjeté en appel devant le plus haut tribunal de l'État.

16 mars 2005 – Washington – Dans le sillage de la décision californienne déclarant inconstitutionnelle l'interdiction du mariage de même sexe, le Président Bush a renouvelé sa demande d'amendement à la Constitution américaine visant à défendre aux gais de se marier. À l'occasion d'une conférence de presse à la Maison blanche, le président a dit que seul un amendement pourrait empêcher les juges d'autoriser le mariage gai.

17 mars 2005 – Montréal – Les membres du Parti conservateur du Canada (PCC) se sont réunis à l'occasion du premier congrès depuis la fusion du Parti progressiste conservateur et de l'Alliance canadienne. L'une des résolutions propose qu'un « gouvernement conservateur serait favorable à une loi définissant le mariage comme une union entre un homme et une femme ».

Bien qu'une majorité du caucus du Parti conservateur votera contre le projet de loi, quelques députés se sont fermement déclarés en sa faveur. Du nombre de ces députés progressistes, on retrouve quelques sommités dont Belinda Stronach et Jim Prentice, qui briguaient la direction du Parti. La plupart des orateurs, toutefois, dénoncent le mariage gai. Le Parti adopte une plateforme « profamille ».

18 mars 2005 – Selon les reportages de presse, en **Arabie Saoudite**, des policiers auraient arrêté un groupe d'hommes supposément gais sous prétexte qu'ils célébraient un mariage gai dans la ville de Jeddah.

21 mars 2005 – Washington – Les défenseurs des droits LGBT ont dénoncé un nouvel amendement constitutionnel visant à interdire le droit au mariage pour les couples de même sexe, voire le droit à l'union civile et au partenariat domestique.

24 mars 2005 – New York – Tandis que des millions de couples mariés signent et retournent leur déclaration de revenu avant la date butoir du 15 avril, une nouvelle enquête révèle que les couples de même sexe sont confrontés à la disparité économique et à des difficultés économiques parce qu'on leur interdit le droit égal au mariage.

L'enquête, effectuée par un cabinet d'avocats newyorkais, intitulée *Economic Benefits of Marriage under Federal and Connecticut Law* est la première à présenter une analyse des disparités auxquelles les couples de même sexe du Connecticut sont confrontés en regard des impôts sur le revenu étatiques et fédéraux, des prestations de sécurité sociale, des droits de donation, de l'impôt sur les successions, des indemnités pour accident du travail et des indemnités en cas de décès en service.

30 mars 2005 – Tegucigalpa – Les décideurs du **Honduras** ont unanimement approuvé un amendement constitutionnel interdisant le mariage gai et l'adoption par des couples de même sexe. Le vote à l'Assemblée nationale du Honduras est venu à peine quelques mois après la reconnaissance légale de plusieurs groupes de défense des droits civils des gais – une démarche qui avait scandalisé les chefs religieux de ce pays majoritairement catholique romain.

4 avril 2005 – Les couples gais et lesbiens qui se marient aux **Pays-Bas**, où le mariage de même sexe est légal, divorcent au même rythme que les couples hétérosexuels, selon les statistiques.

8 avril 2005 – New York – Pour détourner la colère soulevée par sa demande d'appel concernant une décision sur le mariage gai, le maire de New York, Michael Bloomberg, a demandé à la ville de reconnaître les mariages gais d'autres États et d'autres pays.

9 avril 2005 – Ottawa – Les opposants à l'égalité du mariage ont organisé un important ralliement sur la Colline parlementaire pour tenter d'intimider les parlementaires tandis que le projet de loi progresse vers un vote. Quelques 15 000 chrétiens évangéliques, catholiques et musulmans se sont rassemblés sur la Colline parlementaire. Plusieurs des manifestants portaient des affiches à l'effigie du défunt pape Jean-Paul II, tandis que d'autres portaient des panneaux avec des slogans tels que « Défense du mariage », « Dieu définit le mariage; le gouvernement défie Dieu. » À proximité, une plus petite manifestation contradictoire rassemblait des partisans du mariage de même sexe.

Le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, annonce à la foule que son parti profitera de l'adoption du principe du projet de loi le 12 avril pour présenter une série de requêtes visant à déclarer le mariage comme étant que l' « union d'un homme et d'une femme ».

Il jure également que si son parti est élu au pouvoir, il abolirait la loi sur les mariages de même sexe. Les Libéraux dirigent un gouvernement minoritaire au Canada, leur pouvoir est chancelant. Le scandale des commandites incluant des pots-de-vin et des ristournes du Parti libéral, d'une valeur de plusieurs millions de dollars, captive le Canada. Tandis que de plus en plus de détails font surface, la position du parti libéral est précaire.

11 avril 2005 – Ottawa – Deux experts en droit constitutionnel ont tenu une conférence de presse pour débattre de la possibilité que Stephen Harper fasse obstruction au projet de loi sur le mariage de même sexe. Ils ont expliqué que la seule option de M. Harper est l'utilisation de la clause nonobstant de la Constitution.

Cette clause permet au gouvernement de se retirer d'une section de la Constitution avec laquelle il n'est pas en accord. Cette décision doit être révisée tous les cinq ans. Bien qu'elle ait été utilisée par certains gouvernements provinciaux pour diverses problématiques, le gouvernement fédéral ne l'a jamais invoquée.

Les experts en droit constitutionnel soutiennent que M. Harper se fait « trompeur et fourbe » en affirmant que le Parlement peut interdire le mariage de même sexe par d'autres moyens.

12 avril 2005 – Ottawa – Le projet de loi sur le mariage de même sexe du gouvernement libéral canadien survit à une démarche des Conservateurs de l'opposition pour faire dérailler la mesure. Le chef conservateur Stephen Harper propose d'amender la loi pour définir le mariage comme une union entre un homme et une femme, tout en autorisant les unions civiles. Tous les membres, sauf quatre, de son Parti ont appuyé la requête. Elle est également appuyée par un grand nombre de Libéraux qui s'opposent au projet de loi de leur propre gouvernement. Presque tous les membres des deux plus petits Partis, le Nouveau Parti démocrate et le Bloc québécois, ont voté contre la requête.

Le vote final s'est soldé à 164 voix contre 132 contre la requête conservatrice.

18 avril 2005 – Ottawa – Statistique Canada a remanié son questionnaire pour le recensement 2006 afin d'inclure les mariages de même sexe, reflétant ainsi le controversé changement juridique du pays en faveur de la reconnaissance des mariages gais et lesbiens.

L'organisme a ajouté « époux(se) de même sexe » à sa liste de réponses suggérées à une question sur les relations du nouveau formulaire de recensement, qui a reçu l'aval du cabinet le mois dernier.

18 avril 2005 – Dublin – Le gouvernement irlandais a annoncé qu'il se défendra contre une poursuite intentée par un couple de lesbiennes mariées au Canada qui cherchent à faire reconnaître leur mariage. Ann Louise Gilligan et Katherine Zappone se sont mariées en Colombie-Britannique en septembre 2003 quelques mois après la légalisation du mariage de même sexe au pays. Le couple demande que l'agence du revenu irlandaise, soit le commissaire du revenu, l'autorise à s'enregistrer comme couple marié plutôt qu'en tant que deux célibataires, ce qui implique de payer davantage d'impôt. La cause devrait être entendue en justice un peu plus tard cette année.

20 avril 2005 – Le premier mariage gai en **France** a été déclaré illégal par une cour d'appel de Bordeaux, quoique le couple ait juré de porter leur cause devant les tribunaux européens.

21 avril 2005 – Madrid – La Chambre basse du parlement espagnol a entériné un projet de loi sur le mariage gai, une importante avancée faisant en sorte que ce pays pourrait devenir le troisième pays d'Europe à légaliser le mariage de même sexe.

22 avril 2005 – Cité du Vatican – Moins d'une semaine après son élection, le pape Benoît XVI a sévèrement décrié le projet de loi en évolution en Espagne en faveur du mariage des couples de même sexe.

23 avril 2005 – Ottawa – Dans un effort désespéré pour sauver son gouvernement minoritaire, le premier ministre Paul Martin s'est excusé à tous les Canadiens pour le scandale qui souille le pays de nouvelles révélations d'excès et de corruption sur une base quasi quotidienne.

Une motion de défiance est déposée le 22 avril. La première date possible d'un vote à la Chambre des communes est le 18 mai. La requête est un amendement à un feuillet de routine de la Commission des finances. Si elle est

entérinée, ce sera la chute du gouvernement. Le cas échéant, le projet de loi sur le mariage de même sexe disparaîtra et les Canadiens seront appelés aux urnes, probablement vers la fin du mois de juin.

Le vote final aux Communes sur le projet de loi C-38 pourrait être devancé avant la motion de défiance, mais la démarche devra tout de même être approuvées par le Sénat qui, dans des conditions idéales, pourrait avoir lieu dès la semaine suivante. Toutefois, la plupart des observateurs s'entendent pour dire qu'il serait impossible de faire entériner la loi à temps.

25 avril 2005 – Quatre couples de même sexe ont déposé une requête au **Nouveau-Brunswick** reflétant ainsi les causes de huit autres provinces et territoire ayant abouti à la déclaration d'anticonstitutionnalité de la définition fédérale du mariage.

26 avril 2005 – Le conseil tribal de la nation **Navajo** a proscrit les mariages de même sexe par un vote unanime. Le *Dine Marriage Act* interdit également les mariages multiples et les mariages entre cousins.

17 mai 2005 – **Ottawa** – La loi sur le mariage de même sexe sera peut-être adoptée grâce à la défection surprise de Mme Belinda Stronach ex-conservatrice devenue libérale. Elle permettra peut-être au gouvernement de survivre.

19 mai 2005 – **Ottawa** – Lors d'un vote qui a tenu tous les gais et lesbiennes ainsi que les autres canadiens en haleine, le gouvernement libéral de Paul Martin a survécu à un vote de confiance. Le vote fut gagné grâce au Président de la chambre. La défection de Mme Stronach fut décisive.

Les nouvelles internationales

2 mars 2005 – *365 Gay.com* – Un couple lesbien controversé a été choisi pour mener le Mardi Gras de **Sydney** qui a lieu ce week-end, l'une des plus importantes célébrations de personnes LGBT au monde. Vicki Harding et sa partenaire, Jackie Braw, ouvriront le défilé dans une voiture décapotable. Le couple avait soulevé la controverse en Australie après avoir participé, plus tôt cette année, à une populaire émission pour enfants, *Play School* avec leur fille Brenna.

Les politiciens conservateurs et religieux ont déclaré que l'inclusion d'un couple de même sexe dans une émission pour enfants d'âge préscolaire était « inappropriée ». Le ministre des communications Daryl Williams a dénoncé l'épisode. « Le gouvernement soutient que les parents s'attendent à ce qu'une émission telle que *Play School* aborde des sujets propres à l'âge de ses spectateurs », a-t-il déclaré.

Les créateurs de l'émission ont rejeté les plaintes en soutenant qu'il était important que les enfants prennent conscience de la diversité culturelle, tandis que le couple en question a dit que tout ce chahut était ridicule.

La controverse en Australie fait écho à un tapage similaire survenu aux États-Unis plutôt cette année alors que les conservateurs se sont objectés à l'inclusion de deux couples de lesbiennes et de leurs enfants dans un épisode de *Postcards from Buster* sur les ondes de PBS.

Mesdames Harding et Braw sont également auteures de deux livres pour enfants, *The Rainbow Cubby House* et *Koalas on Parade*, qui traitent de familles gaies.

4 mars 2005 – *PlanetOut News* – La **Hongrie** pourrait se doter d'un système de partenariat civil pour les couples gais et lesbiens dès 2007, selon des reportages de presse.

Récit : <http://www.planetout.com/news/article.html?2005/03/04/5>

15 mars 2005 *PlanetOut News* – La **Suède** tente de modifier ses lois sur le traitement de l'infertilité afin de légaliser le traitement pour les couples lesbiens. Si le projet est accepté, la nouvelle loi entrera en vigueur dans le courant de l'année.

Récit : <http://www.planetout.com/news/article.html?2005/03/15/4>

31 mars 2—5 – *365Gay.com* – **Jérusalem** – Les groupes religieux juif, chrétien et islamique travaillent ensemble pour demander au gouvernement israélien de prendre position et de bloquer les célébrations de la fierté internationale devant se tenir à Jérusalem cet été. Au cours d'une conférence de presse à Jérusalem, les chefs des trois cultes ont dénoncé les gais et les événements de la Fierté.

Le grand rabbin sépharade d'Israël, Shlomo Amar, a dit que La Maison ouverte de Jérusalem, le centre allosexuel organisateur des célébrations, était « responsable d'une douleur profonde et terrible, laquelle est insupportable ».

« Nous ne pouvons autoriser quiconque à venir salir la Ville Sainte. C'est très laid et très mal de faire venir ces personnes à Jérusalem », a ajouté le sheik sufi Abdel Aziz Bukhari.

« Dieu a détruit ces villes et tous ses habitants », a soutenu l'ecclésiastique musulman, Abdel-Salem Menasra. « J'avertis tout le monde, Dieu détruira Jérusalem ainsi que les juifs, les chrétiens et les musulmans. »

Une telle coopération entre les trois grandes religions, particulièrement au Moyen-Orient, est des plus inhabituelles. Les déclarations proviennent des factions extrémistes des groupes religieux qui utilisent habituellement ce genre d'invectives pour se fustiger les uns les autres.

La Fierté internationale, sous le thème de l'« Amour sans frontière », devant avoir lieu du 18 au 28 août prochain, devrait attirer plus de 100 000 gais et lesbiennes du monde entier dans la Ville Sainte. La dernière Fierté internationale s'est déroulée à Rome en 2000.

La Maison ouverte de Jérusalem affirme que le ton choquant des remarques des chefs religieux n'a fait que renforcer sa détermination à mener le projet à terme.

« La première Fierté internationale, à Rome en l'an 2000, a livré au cœur de l'Europe, en fait au pas de la porte du Pape, un message affirmant que les gais et lesbiennes sont partie prenante de l'humanité », soutient l'organisme dans un communiqué.

« Il est temps de montrer à notre communauté, à nos voisins, à nos pairs, voire au monde entier, que non seulement nous sommes partie intégrante de la société, mais que notre amour et notre fierté peuvent franchir les frontières les plus impénétrables qui divisent le monde. »

2 mai 2005 – Les célébrations de la Fierté internationale prévues à Jérusalem cet été ont été reportées, aux dires des organisateurs, en raison du report du retrait d'Israël de la bande de Gaza.

Récit : <http://www.planetout.com/news/article.html?2005/05/05/2>

2 avril 2005 – *365Gay.com* – **Cité du Vatican** – Le pape Jean-Paul II est décédé, mettant fin à ce qui est considéré par plusieurs comme le pontificat le plus homophobe de l'Histoire. Le Pape s'est constamment opposé haut et fort aux droits civils gais, au mariage de même sexe et au port du condom pour prévenir le SIDA.

Tandis que les Catholiques du monde entier pleurent la mort de Jean-Paul II, le Rainbow Sash, un organisme international de Catholiques LGBT, se souvient d'un Pape de contradictions.

D'une part, Jean-Paul II était un homme intègre et résolument dévoué à ce qu'il considérait comme son devoir et s'était engagé dans une existence d'une sainteté quasi mystique.

D'autre part, « il ne peut être dit de ce Pape qu'il ait tendu la main à la communauté gaie et lesbienne », affirme Rainbow Sash dans un communiqué.

Dans un message d'avant-Noël, le Pape accusait les gais d'une « tentative agressive pour miner juridiquement la famille ». « Les attaques contre le mariage et la famille, d'un point de vue idéologique et juridique, se développent et se radicalisent de jour en jour », a-t-il dit dans une déclaration lue dans les églises du monde entier.

Les cardinaux se rassembleront à Rome pour lui trouver un successeur. Cette personne poursuivra sûrement les assauts de l'Église contre les gais, les principaux candidats ayant tous été nommés par Jean-Paul II et étant tous plutôt conservateurs en matière de théologie.

19 avril 2005 – *PlanetOut News* – Les troubles civils en cours au **Népal** touchent plus sévèrement les communautés minoritaires du pays, alors que les personnes LGBT sont victimes d'attaques et de brutalité policière, affirme le Human Rights Watch.

Récit : <http://www.planetout.com/news/article.html?2005/04/19/4>

19 avril 2005 – *365Gay.com/ Associated Press* – **Cité du Vatican** – Joseph Ratzinger, l'un des cardinaux les plus conservateurs de l'Église catholique, a été élu Pape. Joseph Ratzinger, qui était le bras droit de Jean-Paul II pour les questions théologiques, était à la tête de la puissante Congrégation pour la Doctrine de la Foi. C'est cette même Congrégation qui fût responsable de l'Inquisition espagnole.

Le cardinal Ratzinger est l'auteur de la directive du Vatican de 2003 aux prêtres du monde entier les incitant à prendre une position proactive pour empêcher les gouvernements de légaliser le mariage de même sexe et pour l'annulation des droits civils, dont ceux à l'adoption, accordés aux couples gais.

Joseph Ratzinger s'oppose à la contraception et au port du condom pour combattre le VIH et le SIDA. Il préconise un rôle moindre des femmes au sein de l'Église et a ordonné le célibat obligatoire des prêtres. Une religieuse à qui le cardinal Ratzinger avait ordonné de cesser de prêcher aux gais et lesbiennes a qualifié son élection de « dévastatrice » pour tous ceux qui considèrent que l'Église catholique se doit d'être plus tolérante sur les questions d'ordre social telles l'homosexualité.

« Aujourd'hui, les princes de l'église catholique romaine ont élu Pape un homme dont le dossier fait état d'une haine acharnée et vénéneuse des personnes homosexuelles », soutient Matt Foreman, directeur général du National Gay and Lesbian Task Force.

« En tant que Catholique de longue date issu d'une famille de loyaux Catholiques, je sais que l'Histoire de l'Église est truffée de longs chapitres honteux où il est question de diffamation, de persécution et de violence envers autrui. Un jour, l'Église devra s'excuser aux personnes homosexuelles comme elle l'a fait pour d'autres opprimés par le passé. Je doute que ce jour vienne au cours du présent pontificat. En vérité, il semble inévitable que ce Pape cause davantage de souffrance et donnera à ses successeurs de nouvelles raisons de demander pardon. »

Les cloches carillonnant et la fumée blanche s'échappant de la cheminée de la Chapelle Sixtine ont annoncé l'élection de Joseph Ratzinger. Des dizaines de milliers de personnes sur la place Saint-Pierre ont explosées de joie et les applaudissements fusèrent. Joseph Ratzinger règnera sous le nom de Benoît XVI.

Divers et recherche

16 mars 2005 – HRC news – Washington – Toys "R" Us a ajouté à sa politique d'égalité en emploi en interdisant la discrimination fondée sur l'identité sexuelle. Il semble que l'entreprise, 171^e au classement de la revue Fortune, offrira également des avantages sociaux aux conjoints de même sexe et inclura les problématiques d'identité et d'orientation sexuelles à son programme de formation sur la diversité. Le cas échéant, l'entreprise se mériterait une note de 86 à l'index des entreprises égalitaires (Corporate Equality Index) du HRC – un outil mesurant le degré d'égalité de traitement des employés, des clients et des investisseurs gais, lesbiens, bisexuels et trans des entreprises.

« Le traitement égalitaire est une bonne affaire », soutient le vice-président de la fondation HRC, Winnie Stachelberg. « Toys 'R' Us devient la 52^e entreprise du classement de la revue Fortune à adopter une politique égalitaire comprenant l'identité sexuelle. Avec cette annonce, 113 000 employés apprendront que la promesse d'entreprise d'un traitement juste et d'avantages sociaux équitables s'applique également aux employés allosexuels. »

Avril 2005 – Enquête sur la santé des lesbiennes – Harris Interactive and Mautner Project – Une enquête nationale a démontré que les trois quarts des lesbiennes, comparativement à la moitié des hommes et des femmes hétérosexuels, ont tardé à solliciter des soins de santé même lorsqu'elles étaient malades — généralement en raison des coûts élevés des soins et à défaut d'une assurance-maladie adéquate. L'enquête a également démontré que les lesbiennes de moins de 35 ans ont plus de chance d'avoir tardé à solliciter des soins que celles de plus de 50 ans, que 16 % des lesbiennes affirment avoir tardé par crainte de discrimination et que les lesbiennes font plus souvent état, au moins deux fois plus souvent que les hétérosexuels, de mauvaises expériences passées avec les professionnels des soins de santé, ce qui retardent également leur sollicitation de soins de santé.

http://www.hrc.org/Template.cfm?Section=Get_Involved1&Template=/ContentManagement/ContentDisplay.cfm&ContentID=25953

Un message de Michel Dorais (Professeur et chercheur Université Laval) :

Bonjour, J'ai pensé vous signaler la parution de *SAINS ET SAUFS - Petit manuel de lutte contre l'homophobie à l'usage des jeunes* (en français seulement), que mon collègue français Éric Verdier (coauteur de *Homosexualités et suicides*) et moi venons de publier chez VLB éditeur au Québec (et simultanément chez H&O en France, sous un titre un peu différent).

Destiné aux jeunes gais, lesbiennes, bisexuels, allosexuels et transgenres, à leurs proches et aussi à ceux ou celles qui entendent les aider, *SAINS ET SAUFS* est un guide pratique non seulement de survie mais d'épanouissement personnel et social, rempli de trucs, de conseils, d'astuces et d'activités pratiques. Le but ? Faire en sorte que les jeunes de la diversité sexuelle s'en sortent gagnants et gagnantes. Après le constat dressé dans mon précédent ouvrage *Mort ou fif*, coécrit avec Simon L. Lajeunesse, s'imposait une suite qui sache donner aux jeunes (et aux moins jeunes) des outils pour combattre l'hétérosexisme, l'intolérance, et l'homo-bi-trans-phobie au quotidien. Solidairement, Michel Dorais

Sain et Sauf est en librairie depuis la semaine 11 avril 2005 – 176 p. – 17,95 \$

Pour information : Marie-Pierre Barathon, promotion et relations de presse

Tél.: (514) 523-7993, poste 4214 ; téléc. : (514) 282-7530

Des nouvelles de l'Association des mères lesbiennes

RENCONTRES À VENIR :

JUIN :

♦ Enfants et adultes : samedi le 18 juin à 11 h

Pique-nique et visite de la ferme du parc Angrignon (métro Angrignon). Le parc Angrignon est l'un des plus vastes et des plus beaux espaces verts de Montréal – il est idéal pour les pique-niques. Nous nous rencontrerons à la ferme (qui abrite plus de cent animaux), qui se trouve à quelques pas de la station de métro Angrignon. Pour celles qui viennent avec les enfants, il y a un excellent terrain de jeu. N'oubliez pas votre pique-nique, vos breuvages, une couverture de sol, de la musique, de la crème solaire, etc.

JUILLET :

♦ Enfants et adultes : samedi le 9 juillet

Sylvie et Sylvia de L'Association vous invitent à la troisième **Journée annuelle de plein air à Val Morin, le samedi 9 juillet prochain.** Au programme : plage, pique-nique, kayak, planche à voile, marche, bicyclette, ballon volant, etc. En soirée, un feu de camp, des chansons et des guimauves viendront clôturer le tout.

Amenez votre maillot, vos serviettes, et tout ce qui vous plaira pour passer une journée à la campagne. Le BBQ sera à votre disposition pour cuire vos hamburgers, hot-dogs et autres. Notre chalet est situé à proximité de la piste cyclable du P'tit Train du Nord. Le terrain est très accueillant. Le chalet sera accessible pour les salles de bain et autres commodités. Le stationnement est vaste.

Vous pouvez également emporter votre tente, votre équipement de camping, votre nourriture, bref, tout ce dont vous avez besoin pour passer la nuit et faire durer le plaisir !

Pour les directions SVP voir la feuille jointe.

CÉLÉBRATIONS DE LA FIERTÉ/DIVERS CITÉ :

♦ Samedi le 30 et dimanche le 31 juillet de 11 h à 17 h : Journées communautaires

Auprès de nombreux autres organismes communautaires, nous tiendrons notre propre kiosque pour les mères lesbiennes et celles en devenir. Nous vous invitons à venir faire un tour pour soutenir votre association et visiter les autres kiosques. Les kiosques seront situés sur la rue Berri, entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard René-Lévesque ainsi que sur la rue Sainte-Catherine, entre les rues Saint-Denis et Saint-Hubert. Des services de restauration seront disponibles sur le site.

Divers/Cité a gracieusement offert la **Trampoline Tigre** pour amuser nos enfants durant les journées communautaires. Il y aura également un petit train électrique, comme celui du défilé des années passées, pour faire des balades (notre propre défilé !) sur le site. Il y aura aussi plusieurs autres activités amusantes : **du maquillage d'enfants, du bricolage, des ballons et des jeux pour les enfants.** Des **T-shirts peints à la main** seront également en vente à notre kiosque.

BABILLARD :

♦ Des mères célibataires partout, partout. Venez en grand nombre ! Rassemblons-nous pour parler bébés, mamans célibataires et de tout ce qui vient avec... Une rencontre décontractée et sans cérémonie. Et, évidemment, les bébés sont les bienvenus... Si vous êtes intéressée, envoyez-moi un courriel à shariann@sympatico.ca ou téléphonez-moi (Shari Ann) au (514) 482-6533. Peut-être pouvons-nous nous rencontrer chez moi ou ailleurs. En espérant qu'au moins une autre maman soit intéressée.

♦ Mère et fille de 9 ans cherche mère et enfant du même âge (fille de préférence) pour faire des sorties, activités, etc. Écrire à mjlegault@arobas.net

ADOPTIONS ET NAISSANCES :

♦ Bonjour ! Nous sommes membres de votre association et souhaitons vous informer de la naissance de nos triplets le **28 décembre** dernier Ils s'appellent, **Iris, Thomas et Mathias Moineau-Hamelin**. Nous sommes excessivement occupées, voire débordées, mais nous avons trois merveilleux poupons en santé. Nous ne pouvons donc pas demander davantage (surtout pas un bébé de plus !) **Manon Hamelin et Nancy Moineau**.

♦ **Johanne Cadorette et Sarah Gibson** sont très fières d'annoncer l'arrivée de leur fils. **Jonah** est né le **14 mars** à l'Hôpital général juif. Il pesait 7 livres, 14 onces et il est arrivé avec de magnifiques cheveux bruns et un visage d'ange. Il se porte bien et nous l'adorons !

♦ **Marcie Gibson et Erin Sandilands** – Elliott a hâte de vous rencontrer. Son nom complet est **Elliott (Eli pour les intimes) Kendall Reagh Sandilands**. À la naissance, à l'Hôpital général juif de Montréal le **31 janvier** dernier, il pesait 6 lb 12 onces. À date, nous nous portons tous à merveille.

DIVERS :

Traductrices, rédactrices, etc. : Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la traduction française de ce bulletin. Toute contribution (même à raison d'une page ou deux par mois) est la bienvenue. Si vous êtes disponible, veuillez-nous contacter : info@aml-lma.org

.....
Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw invitent les couples lesbiens anglophones et bilingues à considérer la possibilité de devenir **familles d'accueil**. De nombreux bébés, des enfants d'âge préscolaire et des jeunes plus âgés sont en attente d'une famille d'accueil. Pour certains enfants, le projet est de les aider à réintégrer leur propre famille ; pour d'autres, il s'agit de travailler en vue d'une **adoption**. Quel sentiment extraordinaire que de savoir que vous avez fait une différence dans la vie d'un enfant en lui offrant un environnement stable, sécuritaire et aimant. Pour plus d'information, veuillez contacter :

Rena Rubin, Foster Care Recruiter, au 932-7161, poste 416 ou par courriel à rena_rubin@ssss.gouv.qc.ca.

Le babillard est un forum libre permettant aux membres de communiquer entre elles. Si vous désirez afficher une annonce dans la prochaine édition du bulletin, envoyez-la nous en tout temps à info@aml-lma.org ou par la poste à AML, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8. Si vous avez quelque chose à annoncer, à vendre, à louer ou à acheter... dès que de l'argent doit être échangé, vous pouvez placer une petite annonce dans le bulletin pour 20 cents le mot.

.....
LA LIBERTÉ PERSONNELLE PASSE PAR LA LIBERTÉ FINANCIÈRE. Des services financiers pour les individus et les petites entreprises : budget, gestion des dettes, investissements, planification financière, déclaration de revenus personnelle, stratégies d'enrichissement. Première consultation gratuite, 20 % des honoraires ultérieurs seront versés à l'AML. J. Freed, (514) 483-5130, www.jffreed.ca